

beaucoup de gardes et d'officiers; sa cantinière a été tuée dès le commencement de l'action.

Les deux chevaux attelés à la voiture de Bergeret ont été éventrés par un obus, sans que le général ait été atteint.

La retraite, une retraite à la débâcle, un sauve-qui-peut indescriptible, a suivi de près les premières décharges du fort. Les gardes nationaux fuyaient en rampant dans toutes les directions. La réserve, placée sur l'autre rive, et qu'atteignirent les obus, avait la première donné le signal de la retraite.

Citons ce spécimen des dépêches victorieuses des généraux de la Commune :

"Paris, 3 avril, 5 h. 30 soir.

"Place à commission exécutive.

"Bergeret est lui-même à Neuilly. D'après rapport, le feu de l'ennemi a cessé. Esprit des troupes excellent. Soldats de ligne arrivent tous et déclarent que, sauf les officiers supérieurs, personne ne veut se battre. Colonel de gendarmerie qui attaquait, tué.

"Le colonel chef d'état-major, "HENRY."

LA MORT DE FLOURENS.

Voici dans quelles circonstances Flourens a été tué :

Vers quatre heures, le 3 avril, les gendarmes du 2^e régiment commençaient des perquisitions dans le village de Chatou, lorsqu'un coup de feu partit d'une fenêtre de la maison d'un aubergiste nommé Ducoq, située à cent cinquante mètres environ du pont de Chatou. Les gendarmes firent irruption dans la maison, et l'un d'eux, monté au premier, reçut une balle qui le blessa à l'épaule, au moment où il entra dans une des chambres. C'était Flourens qui lui déchargeait à bout portant son revolver.

Alors le capitaine Desmaret s'élança sur Flourens et lui fendit la tête d'un coup de sabre.

Un jeune garibaldien Pisani, l'officier d'ordonnance de Flourens, eut en même temps la cuisse traversée d'un coup de sabre, et on put le faire prisonnier.

Cet Italien, qui ne dit pas un mot de français, avait eu le temps de changer de vêtements. Il était en civil, ne portait qu'un képi de chef de bataillon.

Quant à Flourens, il avait conservé son costume militaire. On s'est emparé d'un sac de cuir noir qui se trouvait auprès d'eux, dans lequel ils avaient apporté les vêtements destinés à se déguiser.

Le corps de Flourens a été transporté à l'hôpital de Versailles. Pisani a été écroué à la prison.

Gustave Flourens était le fils de l'académicien Flourens, auquel la science est redevable de travaux importants et fort estimés en histoire naturelle. Son fils Gustave était lui aussi un savant fort distingué et si le gouvernement impérial n'eût pas commis, il y a trois ans, la sottise de recueillir au collège de France la succession de son père, l'insurgé du 31 octobre et du 3 avril, serait encore aujourd'hui un savant honorable et honoré.

Gustave Flourens, dont les idées n'étaient pas très-nettes en politique, et qui, lors de sa campagne de Crète, avait déjà fait preuve d'une grande faiblesse d'esprit, fut probablement aigri outre mesure par le refus du gouvernement impérial. Il se jeta alors dans le parti de l'insurrection à outrance, et devint bientôt un ennemi acharné de l'ordre et du progrès régulier.

A part la triste monomanie politique qui a conduit le fils du célèbre naturaliste à une fin si déplorable, on ne peut reprocher à Gustave Flourens rien de semblable aux vilenies dont plusieurs de ses collègues de la Commune sont accusés par l'opinion publique. C'était un homme bien élevé, de manières polies et élégantes. Il avait hérité de son père d'une brillante fortune dont il consacrait une grande partie à la propagation de ses idées politiques.

Il était âgé d'environ quarante ans.

LA BATAILLE DU 4 AVRIL.

La bataille du 4 avril, à la redoute de Châtillon, est racontée en ces termes par M. Thiers :

Versailles, 4 avril, 2 h. 55 soir.

Les opérations de la journée d'hier ont été terminées ce matin avec la plus grande vigueur; les troupes étaient restées devant la redoute de Châtillon, où des travaux considérables avaient été faits contre les Prussiens. A cinq heures du matin, la brigade Dérojat et la division Pellé étaient en face de cet ouvrage important. Deux batteries de 12 étaient chargées d'en éteindre le feu. Les troupes, dans leur ardeur, n'ont pas voulu attendre que ces batteries eussent accompli leur tâche; elles ont enlevé la redoute au pas de course; elles ont eu quelques blessés et elles ont fait 1,500 prisonniers. Deux généraux improvisés par les révoltés: l'un, appelé Duval, a été tué, et l'autre, appelé Henry, a été fait prisonnier.

La cavalerie qui escortait les prisonniers a eu la plus grande peine, à son entrée à Versailles, à les protéger contre l'irritation populaire. Jamais la basse démagogie n'avait offert aux regards affligés des honnêtes gens des visages plus ignobles. L'armée poursuit sa marche sur Châtillon et Clamart. Le brave général Pellé, l'un des meilleurs officiers de l'armée, a été blessé à la cuisse d'un éclat d'obus.

A. THIERS.

Le général Henry marchait en tête de la colonne de prisonniers qui a été ramenée à Versailles. Le général d'Armelles de Paladines, vêtu en bourgeois, s'est approché de lui et, marchant à son côté, lui a adressé la parole: "Si vous m'aviez pris, vous m'auriez fait fusiller." Henry a demandé au général: "Qui êtes-vous?" Et sur la réponse du général? il s'est détourné sans répondre. Puis il a demandé comme un service qu'on voulût bien "écrire à sa mère ce qui se passait."

L'Etat de Missouri possède une dame dont il a lieu d'être fier. Elle remplit les fonctions de recteur d'une académie, conduit le chant dans son église, prononce trois sermons par semaine et élève ses six jeunes enfants.

Il y a quelques jours, pendant que plusieurs ouvriers travaillaient à la mise à l'eau d'un bateau, à Lévis, un tout jeune homme tomba à l'eau. Alors, un Anglais, du nom de Hicks, arrivé la veille, à l'hôtel de Mme. Lindsay, et qui était debout sur le quai, voyant ce qui arrivait, se jeta sans hésiter à l'eau, et maintint le jeune homme au-dessus de l'eau pendant 10 bonnes minutes. On leur jeta une corde au moyen de laquelle tous deux purent regagner la rive. Cette conduite mérite une mention honorable.

LE GRAND MARIAGE.

Le mariage a eu lieu en la chapelle royale de Saint-Georges, à Windsor. C'est là, on le sait, que repose le prince consort; c'est dans le chœur de cette merveilleuse construction gothique que se trouvent les stalles des chevaliers de la Jarretière. Chacune de ces stalles est surmontée de la bannière et des armes des chevaliers. Il y a là des couleurs et les titres de l'ex-empereur Napoléon, ainsi que ceux de l'empereur roi d'Allemagne, dont la stalle est presque en face de l'autre, et dont les nouveaux titres et les nouvelles armes brillent de tout leur nouvel éclat.

Le fauteuil de la Reine est placé au côté nord de l'autel, sous la tribune royale; il touche presque au magnifique écran d'acier qui est le chef-d'œuvre de Quenlin Metsys, nom cher à la Belgique. Derrière le fauteuil de la Reine sont rangés les sièges destinés aux membres de la famille royale.

Le côté sud de l'autel est réservé au fiancé et à ses grands-parents.

La tribune de la Reine a été préparée pour recevoir les plus jeunes membres de la famille du duc d'Argyll; la tribune au sud du chœur est destinée aux ambassadeurs et ministres étrangers, et aux principaux membres de la maison de la Reine.

On remarquait derrière la Reine le comte de Flandres, la princesse Christian, la princesse Béatrice, la duchesse de Cambridge, le prince Arthur, le prince Léopold, le duc de Cambridge, le prince Christian, le prince et la princesse de Teck, le prince Édouard de Saxe-Weimar, le maharajah Dhuleep Singh, etc., etc.

Le corps diplomatique était représenté par le duc de Broglie, le comte Apponyi, le baron de Brunnow, Musurus-Pacha, le comte Bernstorff, ambassadeurs; le baron de Beaulieu, ministre de Belgique, etc., etc.

Vers midi et demi, l'orgue entonne la Marche des fiancés, de Mendelssohn, et la princesse de Galles apparaît, conduisant par la main ses deux fils aînés.

Quelques minutes après, l'orgue et l'orchestre entonnent le God save the Queen. L'assistance se lève à l'approche de la Reine, vêtue de satin noir, et portant une coiffure à la Marie Stuart. Sa Majesté est accompagnée du prince de Galles et du duc de Saxe-Cobourg.

La fiancée avait une robe de moire antique blanche, ornée de trois volants dentelle de Honiton. Le dessin de cette dentelle est esquis; il se compose de bouquets en médaillons et alliant la rose, le trèfle et le chardon, sur le devant de la robe; chaque bouquet est surmonté de fleurs d'orangers, et ces bouquets sont disposés de telle sorte qu'on dirait que la robe n'est qu'un tissu de fleurs. La traîne de la robe ornementée, de même, était portée par huit demoiselles d'honneur appartenant aux premières maisons des trois royaumes, des filles de ducs, de marquis et de comtes, plus ravissantes encore par la beauté que par la parure. Leur toilette exquise s'harmonise avec celle de l'auguste fiancée: Jupe de soie blanche glacée, recouverte de six volants de tulle blanc, sur laquelle retombe une tunique de tulle garnie de ruches et ornée de bouquets de boutons de rose et de bruyères blanches. Le corsage est fait de draperies de tulle, avec manches à la grecque. A la ceinture et à l'épaule, les demoiselles portent aussi des bouquets de roses de bruyères.

Lorsque l'auguste fiancée s'est rendue à la place qui lui avait été préparée vis-à-vis de l'autel, elle a salué profondément la Reine. A ce moment le fiancé s'avança vers sa future épouse, mit le genou en terre, et pressa sa main avec une expression qui émut fort les spectateurs.—Les fiancés ayant pris leurs places, le service nuptial commença par un hymne solennel. Cet hymne fini, l'évêque de Londres, qui remplaçait l'archevêque de Cantorbéry, retenu par sa santé en Italie, se dirigea au centre de l'autel, assisté de l'évêque d'Oxford, de l'évêque de Chester et du doyen et du sous-doyen du chapitre de Windsor.

Après la rubrique d'usage, l'évêque de Londres adressa ces paroles au duc de Lorne: "Veux-tu prendre cette femme pour ton épouse légitime, et vivre avec elle dans le saint état du mariage ainsi que le commandement de Dieu l'ordonne? Veux-tu l'aimer, la soutenir, l'honorer et la garder, qu'elle soit en santé ou en maladie? Veux-tu te consacrer à elle exclusivement, et aussi longtemps que vous vivrez l'un l'autre?"

Le duc de Lorne répondit d'une voix ferme :

"Je le veux."

Les mêmes questions furent adressées par le prélat à la princesse, qui répondit aussi: "Je le veux," mais d'une voix fort émue.

"L'évêque dit ensuite: "Qui donne cette femme?" "Moi," répondit la Reine d'une voix assez agitée.

"Alors le duc de Lorne prit dans sa main la main de la princesse, et répéta mot à mot et d'une voix ferme ces paroles de l'évêque officiant :

"Moi, Jean-Georges-Edouard-Henri Douglas Sutherland, marquis de Lorne, je te prends, toi, Louise-Caroline-Alberta, pour mon épouse légitime, et j'engage ma foi de t'avoir, dès ce jour, comme femme, dans les bons et mauvais jours, soit riche, soit pauvre, soit en bonne ou mauvaise santé; je promets de t'aimer et de te chérir jusqu'à ce que la mort nous sépare selon le commandement de Dieu."

L'auguste fiancée prononça les mêmes paroles, mais avec une émotion qui redoublait sans cesse.

"Puis, le duc de Lorne, prenant l'anneau nuptial des mains du comte Percy, son beau-frère, dit d'une voix ferme; "Avec cet anneau, je te marie; je te donne mon corps; je te donne tous les biens que je possède dans ce monde; au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il."

"Après la prière d'usage, le prélat joignit leurs mains et dit :

"Ce que Dieu a joint, que l'homme ne le déjoigne pas." Pendant le psaume qui suivit, les deux époux et les filles d'honneur s'agenouillèrent, et, à la fin de l'hymne, l'orgue et les choristes entonnèrent l'Alleluia.

L'auguste fiancée, ne pouvant plus maîtriser son émotion, se jeta dans les bras de la Reine, qui la pressa avec effusion sur son cœur. Puis, Sa Majesté tendit la main au duc de Lorne; il la porta à ses lèvres avec la gratitude la plus révérencieuse.

La Reine, qui avait eu grand-peine à ne pas laisser éclater ses propres sentiments, se leva soudainement, quitta sa place en donnant des marques touchantes d'affection au duc et à la duchesse d'Argyll, et le cortège quitta la chapelle royale dans le même ordre qu'il y était entré.

Après le déjeuner de noces, les nouveaux mariés sont partis pour le palais de Clermont, où ils vont passer la lune de miel."

L'ILE STE. HÉLÈNE.

La baronnie de Longueuil, dans laquelle est située l'île Ste. Hélène, a été accordée par le roi de France, le 3 novembre 1672, au Sieur Lemoine de Longueuil, et ensuite est devenue par alliance la propriété de madame Grant, baronne de Longueuil.

En 1818, le gouvernement l'a achetée de la famille Grant moyennant une somme de £15,000 sterling, et aussi par acte d'échange contre un terrain de valeur à l'église des Récollets, et un autre terrain dans le voisinage de la Côte de la Citadelle, aujourd'hui le Carré Dalhousie.

Dans l'achat, se trouvait aussi comprise l'île Ronde, un peu plus bas que l'île Ste. Hélène et la petite île aux Fraises, qui est située un peu au-dessus.

Ste. Hélène a environ trois quarts de mille de long sur un tiers de mille de large, et elle contient environ cent quarante sept arpents en superficie.

Il ne reste plus que les murs du magnifique manoir seigneurial qui jadis faisait un des plus beaux ornements de l'île.

Les "moulins Grant" étaient situés vis-à-vis la distillerie Molson. Sur la pointe sud-est, on voit encore les restes d'une vieille redoute française.

Les seuls travaux de défense que les Anglais aient érigés sur l'île Ste. Hélène sont deux blockhaus qui tombent aujourd'hui en ruine.

Le point le plus élevé de l'île est à environ cent vingt-cinq pieds au dessus du niveau du fleuve.—Le Pays.

LA FIÈVRE DE L'OR.—Ce fut dans les premiers jours de mai 1851 que l'on découvrit les mines d'or de Bathurst, situées dans la Nouvelle Galles, en Australie. La nouvelle s'en répandit comme un éclair, et produisit le plus étonnant des spectacles. Des milliers de personnes de toutes classes et de toutes professions, laissant à leurs affaires, abandonnant leurs femmes et leurs enfants, prirent le chemin des mines. Les équipages désertèrent en masse des bâtiments à l'ancre, sans se soucier le moins du monde de leurs engagements et de la paye qui leur était due. En moins d'une semaine le prix du sucre, du riz, du tabac, des vêtements chauds et des bottes augmenta de 25 pour 100 à Sidney. Dans toutes les villes de la colonie, on ne vendait plus que des aliments, des outils de mineurs et des effets d'habillement. Tout individu qui pouvait manier un pic ou une bêche était parti, ou se préparait à partir. Les routes étaient couvertes de piétons, de calèches, de cabriolets, de camions, de charriots et de brouettes: on voyait mêlés ensemble dans la plus bizarre confusion magistrats, hommes de loi, médecins, marchands, commis et ouvriers.

Les magasins furent fermés, les gages des domestiques et les salaires des ouvriers s'élevèrent presque simultanément dans tout le pays, et, pour conserver ses employés, le gouvernement fut contraint d'augmenter leurs appointements de plus de 5 pour 100. La paye de la police subit la même augmentation.

La construction des maisons, des ponts, etc., fut suspendue faute d'ouvriers. On voyait des maisons rester inachevées, bien que les propriétaires offrirent des salaires énormes pour y faire travailler. Les champs ne furent point ensemençés et les troupeaux de moutons perdirent leurs bergers. La fièvre de l'or gagna même les femmes; les servantes et les ouvrières furent entraînées par le torrent, et plus d'une grande dame se vit obligée de vaquer aux soins du ménage et de faire la cuisine.

LES UNIVERSITÉS DE CAMBRIDGE ET D'OXFORD.—C'est des universités de Cambridge et d'Oxford que sont sortis la plupart des grands hommes d'Angleterre: de là, rivalité, lutte, guerre entre ces deux célèbres universités, et par suite, entre les Anglais eux-mêmes. On est pour Cambridge, ou bien on est pour Oxford; c'est inévitable. Que de flots d'encre répandus, que de pamphlets, de livres imprimés, que de discours prononcés pour la défense et l'exaltation de l'une et de l'autre université! Dieu nous garde de prendre part au débat! Chacun ses affaires; celles du voisin ne sont pas les nôtres. Mais qu'il nous soit permis de mettre sous les yeux du lecteur, à titre de renseignement historique et littéraire, un argument qui nous semble puissant en faveur de l'université de Cambridge. Nous le donnons tel que nous venons de le trouver dans un journal anglais: c'est que, sur cinq de leurs hommes les plus éminents dans le passé en science et en littérature, à savoir, Bacon, Newton, Shakspeare, Milton et Byron, quatre ont été élevés à Cambridge; Shakspeare n'a appartenu à aucune université; et que sur leurs cinq hommes les plus remarquables de ce temps, à savoir, Macaulay, Dickens, Tennyson, Bulwer et Thackeray, quatre aussi: Macaulay, Tennyson, Bulwer, Thackeray, ont été élevés à la même université, Dickens, comme Shakspeare, n'appartenant à aucune université.

AGENTS DE "L'OPINION PUBLIQUE."

MM. Lépine et Darveau, Libraires.....	Québec
Dumontier, Libraire.....	Lévis
Roberge, Maître de Poste.....	New-Liverpool
Ls. Belleau, marchand.....	St. Ferdinand d'Halifax
S. Belleau, marchand.....	St. Sophie d'Halifax
J. Pitau, Avocat.....	Somerset
L. Genest, marchand.....	St. Henri
M. Morin, N. P.....	St. Anselme
Docteur Label.....	St. Gervais
M. Montmény, Maître de Poste.....	St. Charles, Bellechasse
Ursin Mercier, marchand.....	St. Michel do
François Bélanger, Mre de Poste.....	St. Valier
J. S. Vallée, Maître de Poste.....	St. Thomas, Montmagny
S. Gamache, marchand.....	Cap St. Ignace
Eugène Casgrain, arpenteur.....	L'Islet
Firmin Proulx, Imprimeur-libraire.....	St. Anne Lapocatière
E. Chapleau, marchand.....	St. Paschal
Ls. Bégin, N. P.....	Kamouraska
Elz. Pelletier, marchand.....	Rivière du Loup, en Bas
Geo. Dionne, marchand.....	Cacouna
Thomas Pelletier, marchand.....	Trois Bistoles
F. Couillard, Maître de Poste.....	Rimouski
Ls. Ouellet, Instituteur.....	Nouvelle Schoolbred, Bonav.
Ls. Folsy, Maître de Poste.....	Arthabaska Station
A. B'land.....	Arthabaskaville
Ls. E. Galipeault, N. P.....	Pont de Maskinongé
M. D'Aigle.....	Beleil
Rév. M. Nantel.....	St. Thérèse
Ladislas Archambault.....	L'Assomption
Théophile Pâquet, marchand.....	Sault-au-Récollet
Corbeille.....	St. V. de Paul et Ste. Martine
A. Normandin, Maître de Poste.....	Village St. Jean Baptiste
F. Le Buf.....	St. Pierre Miquelon

DÉCÈS.

Décédée, le 23 courant, à l'âge de dix-sept ans, Demoiselle Elizabeth Migneron, fille de M. Antoine Migneron, de St. Laurent, comté Jacques-Cartier. Atteinte de rhumatisme inflammatoire depuis neuf ans, elle a manifesté dans ses souffrances la résignation d'une vraie chrétienne.